

DIANA FILIPPOVA

TECHNO
POUVOIR

DÉPOLITISER
POUR MIEUX RÉGNER

LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT

Technopouvoir

Diana Filippova

Technopouvoir

Dépolitiser pour mieux régner

ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT

ISBN : 979-10-209-0783-7
© Les Liens qui Libèrent, 2019

À Albertine, qui sait.

« Nous vous en prions instamment :
Ne trouvez pas naturel ce qui se produit sans cesse !
Qu'en une telle époque de confusion sanglante
De désordre institué, d'arbitraire planifié
D'humanité déshumanisée,
Rien ne soit dit naturel, afin que rien
Ne passe pour immuable. »

Bertolt Brecht, *L'Exception et la Règle*, 1930.

Introduction

Dans les pages qui suivent, le lecteur ne trouvera pas grand-chose sur l'intelligence artificielle, la «révolution blockchain» ou les mille et un vices des géants technologiques. Il ne se coltinera ni le traditionnel chapitre sur les mutations de l'emploi à l'heure de l'automatisation, ni les lamentations sur les désarroi de la démocratie à l'heure des *bots* russes, et encore moins un plaidoyer pour plus de licornes européennes, une nouvelle démocratie participative fondée sur les outils numériques ou «une vision plus démocratique de la technologie». D'abord parce que j'ai, par le passé, écrit ou parlé – avec plus ou moins de sérieux et plus ou moins de conviction – à propos de l'un ou l'autre de ces sujets. Avec le temps, j'ai pris conscience qu'agiter des lieux communs sur les technologies du numérique n'était pas seulement vain, mais aussi hautement nocif si l'on cherchait à mieux comprendre les techniques qui nous environnent – les numériques et toutes les autres –, ainsi que les effets qu'elles produisent sur notre monde.

Entre fascination pour les nouvelles technologies et dénonciation de leurs conséquences sociales et politiques, les articles

grand public sur le sujet pullulent. Tout porte à croire qu'ils simplifient plus qu'ils n'approfondissent l'approche des enjeux technologiques par le quidam. Selon la perspective qu'adopte ce livre, ce biais ne relève en rien du hasard : la production de discours qui consolident l'assise d'une certaine trajectoire technologique est partie intégrante des tactiques autoréalisatrices. Des tactiques qui éloignent d'autant l'espoir de voir naître des trajectoires différentes : moins polluantes, plus conviviales, plus humaines.

Le refrain est connu : notre monde est en crise. Ce refrain ne ment pas. Cette crise est d'abord environnementale. Des sociétés parfaitement injustes, inégalitaires, en guerre – simplement invivables – ont pu vivre pendant de longues décennies, voire des siècles. Nous ne savons pas encore combien de temps tiendrait debout un monde qui fait ce qu'il fait à nos milieux de vie.

En interrogeant les origines du système technique qui est le nôtre, on se rend vite compte que son impact sur l'environnement n'est guère un effet indésirable qu'on aurait pu éviter avec plus de conscience, plus d'anticipation, plus de politiques publiques. Les techniques qui sont au fondement de ce système s'opposent à notre environnement et à nos corps. Et tout cela était parfaitement connu et perçu par ceux qui furent les contemporains de leur éclosion. Pourtant, quelque chose a fait que ces effets directs, premiers, consubstantiels aux trajectoires techniques industrielles et extractives, ont été occultés, enfouis. Quelque chose dans ces trajectoires *servait* les pouvoirs d'alors, incités à favoriser leur institution. C'est que les techniques fournissaient déjà des formes d'exercice du pouvoir et d'organisation sociale qui s'avéraient fort utiles dans des sociétés libérales en développement galopant, des sociétés en quête de modes de gouvernement qui ne se réduisaient pas au bâton. Les techniques organisées en système rendaient ainsi disponibles des technologies de gouvernement que d'autres sources

INTRODUCTION

de pouvoir – économique, politique, social avaient dès lors le loisir de s'accaparer au nom de leurs intérêts propres.

Si l'on en vient aujourd'hui à voir dans les technologies du numérique une puissance qui aliène plutôt qu'elle ne libère, sépare plutôt qu'elle ne rassemble, manipule plutôt qu'elle n'accroît notre pouvoir d'agir, est-ce un accident de l'histoire, un phénomène dont on ne devrait pas pouvoir s'expliquer les effets, ou au contraire le résultat de certaines causes dont on pouvait parfaitement anticiper les conséquences ?

Sur la question des techniques, tout a été plus ou moins dit. Une riche littérature est produite chaque jour. Nombre de ces références sont mobilisées ici, qu'elles soient citées ou aient simplement servi comme matière à penser. Depuis quelques années, tous ces travaux prennent de plus en plus leurs distances avec les utopies informatiques et envisagent de manière très critique les retombées de la technologie sur la marche de nos sociétés. C'est un regard critique nécessaire et salutaire, qui se garde bien pourtant de verser dans les échafaudages intellectuels complexes et obscurs d'un Jacques Ellul ou la brillante verve réactionnaire d'un Bernanos¹. Peu à peu, les mythes sont remis en question, l'un après l'autre. La neutralité supposée de la technologie ne parle plus qu'aux technoprophètes : plus personne n'ignore que les technologies sont politiques, surtout lorsque leurs concepteurs prétendent qu'elles ne le sont pas.

On peut regretter que cette dense réflexion demeure à peu près sans effet sur l'évolution des technologies. Cette absence d'effet a peut-être à voir non pas avec les politiques à proprement parler, mais avec ce à quoi elles servent, et qui se dérobe souvent à notre regard. Les discours visant à asseoir le système technique comme à la fois nécessaire – produit de forces qui

dépassent notre volonté – et bien trop complexe pour être compris font partie d’une entreprise de réification du monde tel qu’il est, une entreprise qui ne date pas d’hier.

Face à elle, d’autres discours prétendent qu’il suffirait de réinventer une fabrique plus démocratique des techniques ou, *a minima*, d’adopter une véritable *politique de la technologie*. Si elles sont plus séduisantes, ces déclamations n’en sont pas moins viciées. Car le propre du système, de son *design*, est précisément qu’il échappe constamment à la volonté démocratique. C’est bien aux politiques que l’on doit l’état technologique qui est le nôtre. Ces dernières années ont également vu la résurgence d’une critique des technologies comme instrument et forme singulière d’un ultracapitalisme qui s’est délesté des brides qui parvenaient encore à en contenir la démesure jusqu’à une période récente, question qui béait par son absence dans les technocritiques plus anciennes. Je souscris à une grande part de ces observations, même lorsqu’elles s’offrent le luxe de s’écharper entre elles. Mais inutile d’ajouter à ce qui a déjà été dit, et très bien dit. Mon projet est différent.

Ce livre se propose de déplacer le regard pour mieux voir ce qui fait que les technologies occupent une place si singulière dans nos sociétés. Pour cela, j’ai décidé de laisser entièrement de côté le versant *technique* des technologies et de les considérer – d’un point de vue qui leur demeure externe – comme un vivier de *technologies de gouvernement* pour ceux qui exercent le pouvoir. Un vivier qui se présente comme un répertoire de stratégies, de tactiques, de manières de faire, qui sont en partie détachables des grandes catégories politiques et idéologiques.

Dans tous les États aujourd’hui, quel que soit leur régime politique, tout le monde utilise peu ou prou les mêmes

technologies, dont seuls changent le nom, l'interface et la localisation des serveurs qui abritent les données. Derrière les fausses oppositions, la Chine et les États-Unis disposent d'un arsenal numérique très similaire, qui contribue aux logiques géopolitiques existantes. Toute technologie semble ainsi être devenue «autoritaire²», mise au service d'un contrôle toujours accru. Pourquoi? Est-ce lié à la vision du monde et aux impératifs de pouvoir de ceux qui en commandent et en appliquent les produits? Comment les technologies sont-elles utilisées pour «structurer le champ d'action éventuel des autres», ainsi que l'a formulé Michel Foucault?

Le terme technopouvoir est utilisé pour la première fois par la journaliste Solveig Godeluck, qui s'est intéressée, au lendemain de l'explosion de la bulle Internet, aux logiques de pouvoir qui émergent dans cet espace encore mystérieux pour le grand public³. Celle-ci l'a emprunté à Tim Jordan qui forge, dans un ouvrage de 1999⁴, la notion de «*cyberpower*», qu'il définit comme le pouvoir de contrôle que s'arroge dans le cyberspace la classe des hackers, grâce à sa maîtrise des technologies. Le technopouvoir est, en ce sens, une classe d'experts. Éric Sadin, qui y a consacré un chapitre de son livre *La Vie algorithmique*⁵, en adopte une définition différente: «Ce que je nomme “technopouvoir”, ce sont les entreprises des technologies numériques et du traitement des données, dont les innovations contribuent à déterminer la forme de nos sociétés, autant qu'une large part de la cognition et de l'activité humaine. [...] La puissance détenue par le technopouvoir ne cesse de s'accroître et affaiblit, en parallèle, nombre de prérogatives historiquement dévolues au pouvoir politique.» On retrouve ici l'idée que les géants technologiques, aidés par la classe des ingénieurs, détiennent aujourd'hui une puissance politique qui va à l'encontre de l'exercice de la leur par les États. Le technopouvoir est alors *le pouvoir de ceux qui produisent les techniques*.

Pour ma part, le sens que je privilégie s'inspire du concept de biopouvoir forgé par Michel Foucault⁶ : le pouvoir comme ensemble de techniques de gouvernement qui s'exercent sur nous, sur notre vie, sur nos corps. Dans l'acception que je lui donne ici, le technopouvoir est un répertoire d'actions, de stratégies et de tactiques qui se fondent sur les techniques et leur organisation afin de nourrir ceux qui exercent le pouvoir, souhaitent le conserver ou entreprennent de le conquérir. C'est donc une vision instrumentale – d'où l'imprécision de dire « le » technopouvoir, d'en faire un substantif –, que j'utilise comme une sorte de mobile en vue de donner un contenant à des stratégies souvent disparates.

Le technopouvoir implique ainsi un enchevêtrement de logiques qui échappent au domaine qui est habituellement le leur. Ainsi, lorsqu'il mobilise les politiques de la technologie, il tend à les dépolitiser, afin de les présenter comme le produit de forces naturelles sur lesquelles nous n'aurions aucune prise, ni individuelle, ni collective. Inversement, il extirpe les technologies du credo technique qui est en partie le leur afin d'en faire des technologies du pouvoir. De cette façon, il tend à augmenter la part hétéronome d'une sphère donnée, que cette sphère soit technologique, économique ou géopolitique. Le pouvoir politique de la technologie est libéré, tandis que le politique est de plus en plus réduit à un ensemble de techniques empruntant à des champs qui devraient en rester séparés : le marché, l'art de la guerre, la logique informatique. En cela, il crée à la fois une convergence et une indistinction qui rendent très difficiles sa critique ou sa contestation.

Le technopouvoir n'a pas de contenu propre, ni idéologique, ni technique, ni politique. À l'origine, c'est là sa force : il peut s'accommoder de n'importe quelle exigence et s'adapter à elle. En revanche, la mobilisation de contenus idéologiques et de discours fait partie de ses instruments de choix, qu'il s'agisse

de légitimer une politique particulière, d'occulter la réalité, de désarmer la critique ou de fabriquer le consentement. Il peut aussi se mettre au service d'une idéologie définie, d'une classe qui cherche à occuper le pouvoir de façon durable. Dans ce cas, il cesse d'être un art de gouverner en temps de paix et se rapproche de l'art de la guerre.

Le technopouvoir peut s'accommoder de n'importe quel régime politique, même si son milieu naturel est celui des sociétés libérales – ou, comme on les désigne souvent, les démocraties de marché. C'est à elles, donc à nous, que je limiterai mon analyse. Mais le technopouvoir est aussi fragmenté, instable et fuyant que le biopouvoir de Michel Foucault. Il n'est pas *partout*, mais n'est pas assigné non plus à *un type de pouvoir en particulier*; il investit des lieux aussi divers que le pouvoir économique, politique, l'entreprise, les médias, et surtout, pour reprendre les mots de Bourdieu et Boltanski, « les producteurs d'idéologie dominante⁷ ». Son trait distinctif est qu'il est du côté de ceux qui se situent eux-mêmes du côté de la force.

Dans cet ouvrage, je voudrais montrer ce que les technologies de pouvoir doivent aux techniques, et ce que les techniques doivent aux politiques qui les ont instituées. Cette interpénétration, justifiée notamment par la nature éminemment politique des techniques, s'est lentement métamorphosée en *indistinction*. Après une période initiale de constitution de son répertoire d'action classique, auquel je consacre la première partie du livre, le technopouvoir classique est entré en crise. C'est que les sociétés libérales, prises en étau entre deux mouvements – la libéralisation des mœurs et le dirigisme politique et économique –, se sont retrouvées face à une question compliquée: comment gouverner au mieux des individus libres? Comment éviter que la critique ne devienne contestation, et que la contestation ne devienne révolution? Les technologies

n'ont évidemment pas été les seules à être mobilisées au service de cette tâche. Néanmoins, celles qui éclosent dans l'étroite portion de terrain que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « Baie » (de San Francisco) fournissent un modèle plein de promesses. Elles sont au fondement de ce que j'appelle le tournant « polyphonique » du technopouvoir, auquel est consacrée la deuxième partie.

Cependant, le technopouvoir, en même temps qu'il révisé ses tactiques et remet au goût du jour ses stratégies, abandonne la neutralité axiologique à laquelle doit répondre tout art de gouverner en bonne et due forme. Il se dote d'un *contenu* et d'intérêts qui sont liés non pas à une *source* de pouvoir, mais à des *classes*. Mis au service d'une frange toujours plus mince de classes dominantes, il s'apparente de plus en plus à un ensemble de techniques mises au service de l'étouffement de la conflictualité normale d'une société démocratique. Hostile aux tensions inévitables à une démocratie saine et en bonne santé, il sème pourtant les graines de tensions dont la violence ne peut plus être contenue que difficilement. Or il n'est rien de plus dangereux pour les sociétés libérales que le retour à un état de conflit que le libéralisme était précisément censé reléguer au rang d'exception.

Ce livre n'invente rien. Tout a déjà été dit, ou presque. Je me situe néanmoins à un croisement qui n'a pas encore donné lieu au déploiement de toute l'attention et de toutes les analyses qu'il mérite: le croisement entre l'analyse du développement des technologies qui sont les nôtres et la montée en puissance du néolibéralisme comme mode de gouvernement et idéologie dominante. Dans ce projet, je dois notamment reconnaître ma dette à l'égard de Michel Foucault, dont la pensée « plane » au-dessus de ces pages.

INTRODUCTION

Aussi, je voudrais rendre sensibles au commun des mortels des concepts et idées qui n'ont longtemps intéressé que les érudits et les experts.

À l'exception notable de *La Convivialité*, d'Ivan Illich, peu de livres traitant des technologies ont connu une large diffusion auprès du grand public. Ce dernier se voit bien souvent refourguer des articles ou des vidéos investis par la doxa technophile, ou, à l'inverse, par des discours qui refusent les techniques en bloc. Entre les écrits ressemblant à s'y méprendre à des plaquettes de propagande pour le voyage sur la Lune et la technophobie qui peine à se cacher, que reste-t-il ? Il est à croire que les œuvres d'art et de science-fiction ont fait plus pour la critique des technologies que tous les écrits savants du monde : aujourd'hui encore, de 1984 à *Solaris* en passant par Philip K. Dick et 2001 : *l'odyssée de l'espace*, l'art instruit bien mieux notre juste compréhension des techniques que n'importe quel essai.

L'art enseigne, émeut, éclaire, mais il ne soulève pas les foules. Même engagé, il reste à distance, dans le détachement, qui est son credo. S'il offre une prise pour la résistance, celle-ci n'en demeure pas moins intime. Or, face aux armes et aux stratégies déployées par le technopouvoir, la résistance intime ne suffit pas. La résistance tout court ne suffit pas. Il faut une contre-offensive collective, décidée, instruite. Et pour qu'une telle contre-offensive ait une chance de voir le jour, il faut une critique de la technologie qui parle au quidam.

C'est l'une des ambitions de ce livre, celle qui me tient le plus à cœur. Les discours arguant de la complexité et de la nécessité des technologies ne trahissent en réalité qu'une *volonté* de rendre ces dernières complexes et nécessaires afin de prévenir autant que possible les critiques qu'elles pourraient susciter. Dans les faits, les technologies ne sont pas toujours aussi complexes ni aussi nécessaires que cela.

PREMIÈRE PARTIE
LA CONSTITUTION
DU TECHNOPOUVOIR CLASSIQUE

CHAPITRE 1

Aux deux sources esthétiques du technopouvoir

Avant d'en venir à la généalogie du répertoire d'action classique du technopouvoir, j'aimerais prendre le temps d'en rendre sensibles certaines cordes cachées. Les pages qui suivent peuvent se lire comme une fiction au cours de laquelle s'effeuillent les mythes et les discours communs. Cette esthétique se situe dans deux champs : l'actualité et l'art.

LA MISE EN SCÈNE D'UN RAPPORT DE FORCE QUI N'EST PAS

Commençons par l'actualité. Devant moi sont étalées les pages saumon de l'édition du *Figaro* du week-end du 12 mai 2019. Sur la quatrième de couverture, une large photo représente le président de la République, Emmanuel Macron, en compagnie de Mark Zuckerberg, l'emblématique et malaimé dirigeant-fondateur du non moins emblématique et malmené géant technologique Facebook. Le titre, « Modération sur Internet : Mark Zuckerberg plaide sa cause auprès de Macron », évoque une ambiance conflictuelle, voire menaçante. Car l'heure est grave : la vidéo des attaques terroristes contre deux

mosquées de la ville de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, le 15 mars précédent, a été diffusée en live sur Facebook et visionnée quatre mille fois avant d'être supprimée. De plus, en France – cet enfant précoce en matière de régulation de l'Internet –, le Parlement se prépare à débattre du projet de loi contre les contenus haineux sur Internet, dit « projet de loi Avia ».

Sur la photo, la posture du président évoque le courroux d'un patriarche sévère déterminé à faire rentrer dans le rang ces monstres technologiques dont l'influence, de l'avis général, se rapproche bien trop de celle qu'ont normalement les États. L'article confirme la tonalité inquiétante du titre: Macron veut réguler, « Zuck » est plutôt d'accord. En fait, il n'a pas vraiment le choix: le monde entier est contre lui – le Sénat américain, l'opinion publique, mais aussi son ex-cofondateur et la possible future présidente des États-Unis, la démocrate Elizabeth Warren.

Naturellement, l'accord sur les fins n'empêche pas un désaccord sur les moyens. Tandis que le président français penche pour un retrait des contenus problématiques, Zuckerberg plaide pour une simple limitation de leur visibilité. La négociation qui se prépare sera rude, croit-on comprendre. Vont-ils trouver un terrain d'entente? La France votera-t-elle une loi protégeant suffisamment les fragiles et friables esprits de nos compatriotes? Notre société parviendra-t-elle à réguler Internet sans étouffer l'immense vivier de croissance et d'innovation que constituent les technologies? En un mot, sauvera-t-on le progrès tout en préservant la cohésion de nos démocraties et nos intérêts sur la scène internationale?

Le défi que les deux hommes ont à relever paraît immense. Nous autres, simples quidams froissant entre nos mains les pages saumon, retenons notre souffle, comme nous le ferions devant le *cliffhanger* d'une ingénieuse série Netflix. Ça ne va pas fort, mais nos sauveurs font ce qu'ils peuvent pour que ça aille mieux. Donc, en un sens, tout va bien.

Les deux pouvoirs

À l'heure où vous lirez ces lignes, le contenu factuel en sera déjà obsolète – la loi Avia sera votée, voire promulguée, telle quelle ou amendée, la canicule persillée d'orages de l'été 2019 sera déjà passée. Ces déclarations auront été remplacées par d'autres. Mais les images qui illustrent cette rencontre demeurent. Sur l'une d'elles, on voit Mark Zuckerberg et Emmanuel Macron assis à une table en bois, regardant la caméra. Livides, les yeux cernés, le premier vêtu d'un costume strict, le second en bras de chemise – judicieuse inversion des rôles –, ils ont tous deux le front plissé. Leur expression trahit l'inquiétude, la gravité, la perplexité – traduction visuelle du poids des responsabilités, dont ils ont bien conscience.

Sur une autre photo, prise dans une salle de réunion de l'Élysée, rien de tel : les deux hommes, qui se font face, affichent un profil souriant et confiant, signe qu'une issue favorable à tous va être trouvée. Ou peut-être sourient-ils à l'idée de se retrouver dans cette pièce, autour de cette table – une perspective amusante sur laquelle peu auraient parié quelques années auparavant. Ou bien ils songent à tout ce qui les sépare : d'un côté le petit génie de l'informatique introverti devenu l'un des hommes les plus puissants du monde, de l'autre un grand admirateur de Machiavel dont l'offensive, en un an à peine, a fait tomber le monde qu'on disait alors « vieux ». À moins qu'ils ne réfléchissent au contraire à tout ce qui les rapproche : ils sont tous deux issus de la bourgeoisie aisée, sont passés par les meilleures institutions scolaires de leurs pays respectifs, ont réussi à contourner les fastidieuses voies de l'ascension sociale qui ont confiné beaucoup de leurs pairs dans des hôtels particuliers où ils servent tel ou tel dirigeant, faisant d'eux des gens riches, mais sans vie, sans âme. Le président de la République française a peut-être une pensée fugace pour ce réseau social qui a joué un si grand rôle dans sa vie et ses fonctions – outil de sa victoire

à l'élection de 2017, désormais terrain d'expression et de coordination de ces Gilets jaunes qui n'ont pas fini de l'accabler.

Si, pour un instant, nous délaissions les commentaires qui accompagnent ces clichés et nous contentons de les contempler, nous y verrons des hommes qui détiennent le pouvoir d'orienter nos conduites, que ce pouvoir soit économique, politique, symbolique ou autre. Peu d'éléments plaident en faveur de l'existence d'un rapport de force entre eux. L'impression est plutôt celle d'une compréhension réciproque, d'une connivence, voire d'une communauté d'esprit.

Jouer (de) l'opposition

La collusion entre pouvoir technologique, pouvoir politique et pouvoir économique s'appréhende d'abord esthétiquement. Avant de la penser, on l'éprouve : elle est là, sous nos yeux, en dépit des efforts fournis par divers conseillers pour en enfouir les signes. Car c'est bien un rapport de force que les politiques et les dirigeants technologiques tentent de mettre en scène. Si l'on s'en tient aux formulations des médias, les patrons de telle ou telle entreprise de technologie auraient été « convoqués à l'Élysée » après que « le ton est monté entre le gouvernement et les GAFAM [Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft] ». Et aucun leader politique qui se respecte n'a manqué d'appeler à une plus grande régulation des technologies du numérique, de Donald Trump à l'élus communiste parisien Ian Brossat. Même les GAFAM demandent à ce que les dirigeants politiques jouent leur rôle de régulateurs – Mark Zuckerberg, tout particulièrement, aime leur rappeler leurs responsabilités –, mais ils le font sur un ton de défi, car ce qu'on lit entre les lignes, c'est que les gouvernements sont trop faibles, lâches et incapables d'exercer le pouvoir dont les a investis le peuple.

Lors de la campagne pour les élections européennes de mai 2019, Twitter a censuré une publicité ciblée émanant du

gouvernement français et appelant les citoyens à aller voter. Cette censure, cohérente avec ses conditions générales d'utilisation (CGU), n'a pas fait long feu : il a suffi que Matignon élève la voix pour que Twitter fasse réapparaître la publicité séance tenante, violant sa propre loi. Comme le relève Olivier Ertzscheid, un chercheur qui tient l'un des meilleurs blogs au vitriol sur les questions technologiques, « tout dans cette affaire est foireux¹ » et relève de la pure mascarade. Dans les faits, ni Twitter, ni le gouvernement français, ni aucune autre partie, privée, gouvernementale, militante ou simplement partisane, n'a intérêt à régler véritablement le problème de la publicité ciblée et de la propagande politique en ligne. Car la publicité ciblée, en tant que « péché originel de l'Internet² », lui est devenue à la fois nocive et indispensable. Les acteurs qui y ont recours ne souhaitent pas abandonner un tel outil d'influence et de communication. Les plateformes tiennent également à conserver la publicité ciblée, car elle est au cœur de leur modèle économique. En fait, elle est précieuse à tous, parce qu'elle ne désigne ni plus ni moins que l'exercice d'un pouvoir de connaissance et de structuration des comportements des utilisateurs.

Quelles sont les méthodes mobilisées par les protagonistes pour mettre en scène leur opposition ? Elles se lisent d'abord au niveau du langage : champ lexical guerrier, ton paternaliste d'un pouvoir légitime face à un autre qui ne le serait pas, formules similaires à celles qu'emploierait un maître d'école sifflant la fin de la récré... C'est que ces gamins sont très doués, mais tellement indisciplinés que leurs bêtises ont dépassé les bornes. Autre mécanisme utilisé : porter l'affrontement sur le terrain des moyens de mise en œuvre des politiques, en désertant ainsi le terrain des fins. Ce glissement est fort commode pour naturaliser tant un état de fait technologique que le rapport qu'entretiennent entre eux ceux qui se partagent le pouvoir politique et le pouvoir sur Internet.

La séquence de régulation de l'Internet entreprise par la France en 2019 en est une bonne illustration. Dans le but de lutter contre la « haine en ligne », la loi Avia, adoptée en première lecture le 9 juillet 2019 par une écrasante majorité de députés (434 voix pour, 33 contre et 69 abstentions), exige des grandes plateformes qu'elles suppriment en 24 heures les propos de nature « haineuse » ou « manifestement illicites » que leur signaleront le public ou les autorités, sous peine d'amende (1,25 million d'euros et, potentiellement, 4 % du chiffre d'affaires mondial). À la suite d'un amendement, la définition des contenus entrant dans cette catégorie a été sensiblement élargie, pour inclure par exemple le proxénétisme et les très flous « atteintes à la dignité humaine ». Schématiquement, n'importe quel contenu peut être qualifié de haineux : il suffit de le vouloir très fort.

En d'autres termes, il s'agit d'une généralisation du pouvoir de censure confié aux plateformes privées, accompagnée d'une privatisation de l'exercice du pouvoir de la justice. Outre les filtres algorithmiques, foncièrement inefficaces, le jugement sur ce qu'est un contenu « haineux » laisse une très large place à l'appréciation des plateformes. Par ailleurs, comme on le lit dans l'appel adressé à l'Assemblée nationale par la Quadrature du Net, « imposer un délai de 24 heures pour retirer un contenu manifestement illicite est susceptible de provoquer d'importantes restrictions de libertés, telles que le surblocage de propos licites ou le dévoiement de la mesure à des fins de censure politique³ ». En effet, que peut-on légitimement attendre d'un Facebook, qui a revendu illégalement les données de 67 millions de ses utilisateurs à des officines de propagande, comme l'a révélé l'affaire Cambridge Analytica, et qui a reconnu dans un Livre blanc publié par son équipe technique le 27 avril 2017 que les gouvernements américain et français avaient bien utilisé des techniques subtiles de manipulation de l'opinion publique, notamment de faux comptes et une récolte ciblée de données

d'utilisateurs⁴? On serait en droit d'exiger, *a minima*, un contrôle du juge pour encadrer l'exécution de cette loi. Râpé, là aussi: le « contrôleur » en la matière est le Conseil supérieur de l'audiovisuel, une de ces autorités administratives indépendantes dont on sait qu'elles sont bien plus administratives qu'indépendantes. À aucun moment le juge judiciaire – le juge des libertés – n'intervient dans ce processus, qui touche pourtant au cœur de ce qui fonde notre démocratie et relève de la séparation des pouvoirs: les libertés publiques.

Dès lors, le rapport de force affiché devant le public cache en réalité une alliance entre le pouvoir et les grands acteurs de l'Internet, en passe d'être entérinée par une loi – une alliance que le jargon de la communication politique qualifierait de « co-construction d'une régulation efficace en étroite coopération avec les acteurs de l'Internet ». Les désaccords sur les moyens – faut-il censurer le contenu par le biais de filtres ou d'un retrait manuel? – servent à masquer une profonde connivence sur les fins: corseter le langage qui a cours dans cet espace hybride, ni vraiment public ni vraiment privé. C'est là qu'apparaît le danger: comment pouvons-nous en tant que citoyens nous prémunir contre la possible dérive vers une censure des « mauvais discours⁵ », ceux qui ne correspondent pas au « bien-dire » ou au « bien-penser » que défendent la plateforme en question ou l'État au nom duquel elle exerce ce pouvoir de police? Facebook censure déjà les œuvres d'art où l'on devine un téton ou une cuisse nue. Comme être sûrs que ne seront pas bientôt retirés les contenus qui heurtent le sens politique de Mark Zuckerberg ou, plus probablement, d'Emmanuel Macron, au moment même où se négocient les règles de fiscalité appliquées aux géants tech? Pas le juge judiciaire, en tout cas, puisqu'il est exclu de la boucle.

Comme à l'accoutumée, c'est en réponse à une vive émotion populaire – celle provoquée par les attaques de Christchurch

– que le pouvoir politique a décidé de faire passer une loi renforçant la surveillance de *tous* les citoyens. Cependant, en règle générale, un tel durcissement s’accompagne d’un accroissement des pouvoirs que détiennent des autorités investies par la puissance publique et de l’instauration d’un minimum de contrôle par le juge judiciaire. Dans le cas qui nous intéresse, le durcissement s’est négocié au sein d’une boucle fermée, opaque, cachée aux citoyens, conduisant à un recul des libertés publiques et à une accentuation du contrôle qu’exercent conjointement le pouvoir politique et les acteurs dominants de l’espace numérique.

La Quadrature du Net a bien raison de rappeler que la centralisation de l’Internet qu’emporte cette loi «est un moyen pour le gouvernement de reprendre le contrôle sur ce moyen d’expression qu’il ne maîtrise pas, et cela passe par la création de lois pour et avec les grandes plateformes, en ne voyant Internet que par le prisme faussé des géants du Net, avec la menace qu’elles s’appliquent un jour à tous». Sauf qu’il ne s’agit pas uniquement d’une restriction des libertés dans l’espace public et de la liberté d’expression numérique. C’est une restriction de la liberté d’expression et du débat public *tout court*. Comme la télévision, à laquelle la Quadrature du Net compare le nouvel Internet centralisé et contrôlé, l’espace numérique devient un lieu de contrôle et de nivellement de la critique. Il y a néanmoins une différence, et elle est de taille : si l’on peut parfaitement vivre sans télévision – beaucoup le font –, on ne peut plus vivre sans recourir au numérique au sens large, puisqu’il a investi toutes les sphères de nos vies, des services publics aux espaces les plus intimes.

Comment expliquer cette collusion surnaturelle entre des acteurs qui s’échinent pourtant à mettre en scène leurs dissensions ?